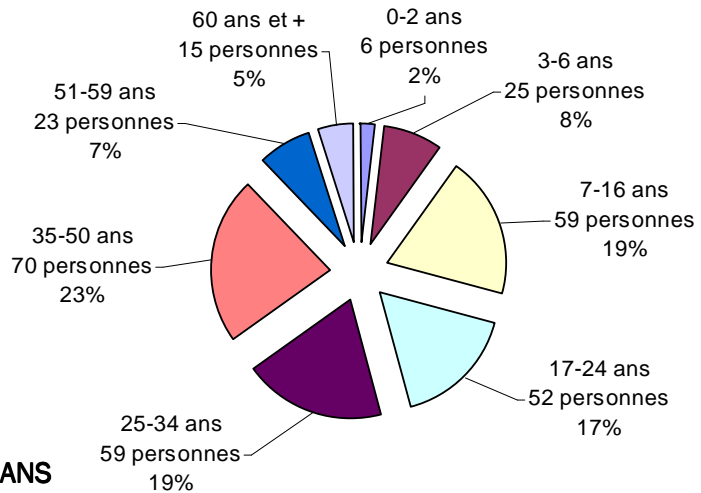


1. LA POPULATION SUIVIE PAR LE CENTRE SOCIAL

Au 31 décembre 2009, nous comptabilisons 309 usagers suivis par le Centre Social :

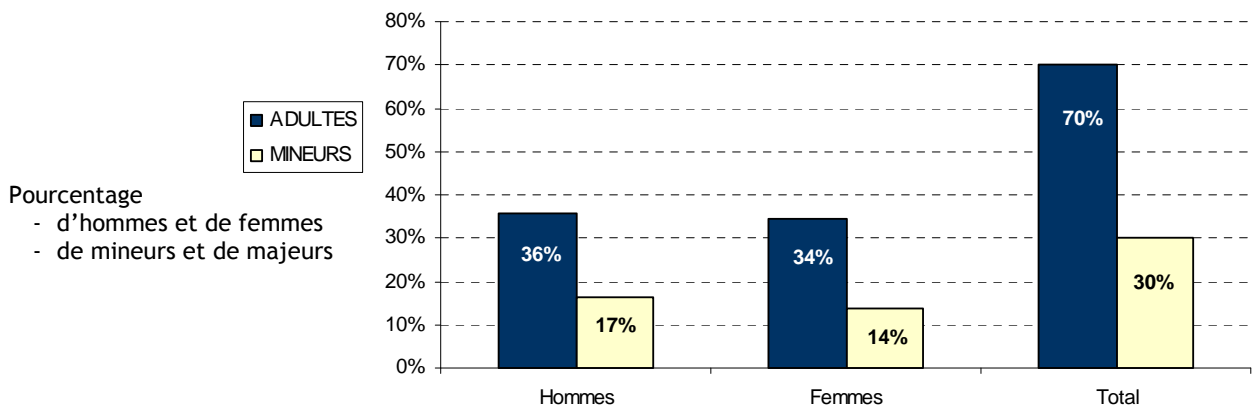
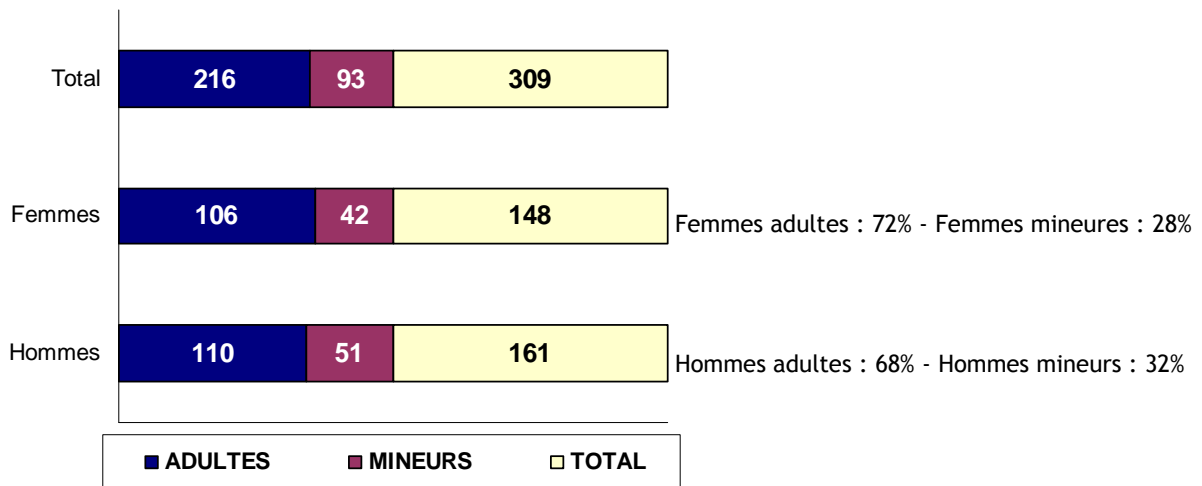
- 187 personnes habitant à la cité Escouto Can Plaou
- 122 personnes du secteur diffus, c'est-à-dire résidant hors cité, dont 161 hommes (52 %) et 148 femmes (48 %).

Répartition par tranche d'âge



Moyenne d'âge = 28 ans

**46 % des usagers ont MOINS DE 25 ANS
et 29 % ont MOINS DE 18 ANS**



L'accompagnement social global effectué par les travailleurs sociaux s'adresse en priorité aux personnes habitant sur la cité Escouto Can Plaou ainsi que sur les terrains jouxtant la cité.

Cet accompagnement est régulier et se fait dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Les personnes du secteur diffus sollicitent le Centre Social essentiellement lors des permanences socio-administratives, les permanences emploi, les consultations PMI, les activités socio-éducatives pour les enfants, ainsi que lors des animations collectives familles concernant le public féminin.

2. SITUATION DU RMI / RSA

◇ LES CHIFFRES DU RSA

	Année 2008		1° trim 2009		2° trim 2009		3° trim 2009		4° trim 2009		Année 2009	
Nbre d'allocataires	49 ^(*)		47		44		45		43		45 ^(*)	
Nbre de bénéficiaires	171 ^(*)		163		154		154		147		155 ^(*)	
% de RSA (bénéficiaires par rapport à la population totale)	77,02% ^(*)		81,09%		76,61%		76,61%		73,13%		76,86% ^(*)	
Nouveaux entrants	3		0		0		1		0		1	
Nbre de contrats validés E.L.I.	48		13		13		5		11		42	
Nbre de contrats ajournés en E.L.I.	0		0		0		0		0		0	
Taux de renouvellement	100%		100%		100%		100%		100%		100%	
Nombre de suspensions	0		0		0		0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI)	0		0		0		0		0		0	
Sorties dispositif	10		1		3		0		2		6	
RSA différentiel	3 ^(*)		2		2		1		1		1,5 ^(*)	
SUIVI DES CONTRATS D'INSERTION	358		87		86		83		81		337	
A. INSERTION PROFESSIONNELLE	103	28,77%	24	27,58%	24	27,90%	22	26,50%	21	25,92%	91	27%
A1. Vérification et orientation du projet professionnel												
A2. Formation qualifiante vers emploi	2	0,55%							1	1,23%	1	0,29%
A3. Recherche emploi	97	27,09%	24	27,58%	24	27,90%	22	26,50%	20	24,69%	90	26,70%
A4. Suivi d'activité	4	1,11%										
B. INSERTION SOCIALE	160	44,69%	42	48,27%	41	47,67%	39	46,98%	38	46,91%	160	47,47%
B1. Scolarité	52	14,52%	13	14,94%	13	15,11%	13	15,66%	13	16,04%	52	15,43%
B2. Formation socialisante	44	12,29%	14	16,09%	13	15,11%	11	13,25%	11	13,58%	49	14,54%
B3. Démarches d'autonomie	64	17,87%	15	17,24%	15	17,44%	15	18,07%	14	17,28%	59	17,50%
C. INSERTION LOGEMENT	40	11,17%	6	6,89%	6	6,97%	6	7,22%	6	7,4%	24	7,12%
D. INSERTION SANTE	55	15,36%	15	17,24%	15	17,44%	16	19,27%	16	19,75%	62	18,39%

(*) moyenne

◇ COMMENTAIRES

Pour l'année 2009, on compte en moyenne sur le site d'Escouto Can Plaou, 45 allocataires du RSA (chiffre stable par rapport à 2008). L'ensemble de ces allocataires représente en moyenne 155 personnes faisant partie du dispositif RSA (Allocataire, conjoint et enfants). Par rapport à la population totale du site, le taux de RSA s'élève à 76,86 % sur l'année 2009 (la majorité des habitants vivent des minima sociaux RMI ou de l'Allocation d'Adulte Handicapé).

LA SITUATION DES FOYERS RSA A LA FIN DU 4^{ème} TRIMESTRE 2009

- 26 couples avec enfants à charge..... 60,46 %
- 8 couples sans enfant à charge..... 18,60 %
- 3 femmes seules avec enfants à charge 6,97 %
- 6 célibataires sans enfant..... 13,95 %

43 allocataires, soit 147 bénéficiaires

A la lecture de ces données chiffrées, on constate que la majorité des « foyers RSA » sont des couples avec enfants ou des jeunes couples en attente d'un enfant. Quelques couples qui ont élevé un ou plusieurs enfants se retrouvent aujourd'hui sans enfant à charge.

Le point marquant de l'année vient du fait que de nombreux allocataires (6) ont quitté le dispositif RSA de l'AMPG. Cela s'explique non pas par le fait qu'ils sont sortis du RSA, mais parce qu'ils ont accédé à un logement hors cité. Vue sur ce plan, cette situation paraît louable, sauf que le plus souvent, le logement en question est vétuste ou insalubre et que ces jeunes couples se retrouvent sans aucun accompagnement.

Du fait de cette « accession au logement », ces jeunes allocataires sortent du territoire de compétence couvert par l'AMPG et se retrouvent pour la plupart isolés et encore plus démunis quant à leur insertion.

Au cours de cette même période, 1 jeune allocataire est entré dans le dispositif de l'AMPG sur le site d'Escouto (1^{ère} demande de RSA pour un jeune de la cité qui a eu 25 ans en août 2009).

Enfin, en moyenne sur l'année 2009, 1,5 allocataire perçoit un différentiel RSA venant en complément d'une autre source de revenu (salaire ou allocation chômage) et pour une famille, c'est un complément de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

◆ REPARTITION DU RSA PAR TRANCHE D'AGE ET SEXE AU 31 DECEMBRE 2009

Moins de 25 ans :	10 bénéficiaires du RSA, soit	4 hommes et	6 femmes
De 25 à 34 ans :	19 bénéficiaires du RSA, soit	8 hommes et	11 femmes
De 35 à 50 ans :	35 bénéficiaires du RSA, soit	15 hommes et	20 femmes
Plus de 50 ans :	15 bénéficiaires du RSA, soit	8 hommes et	7 femmes
<hr/>			
TOTAL :	79 bénéficiaires du RSA, soit 35 hommes et 44 femmes		

◆ LE SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT

On enregistre 42 demandes de renouvellement ou de premier contrat d'engagement auprès de l'Equipe Locale d'Insertion (ELI) du pays Corbières Minervois.

L'ensemble de ces contrats a fait l'objet de 337 suivis par l'équipe des travailleurs sociaux du Centre Social. Dans le cadre du contrat d'engagement RSA, chaque allocataire résidant sur le site bénéficie d'un suivi social adapté à sa problématique individuelle ou familiale, ainsi qu'à sa situation et ses capacités. Cet accompagnement peut s'adresser à un et/ou plusieurs membres de la cellule familiale et peut comporter un et/ou plusieurs volets d'insertion (santé, logement, emploi ou formation, social).

⇒ L'insertion professionnelle a représenté 27 % des suivis en 2009

Il s'agit d'un accompagnement spécifique et adapté aux allocataires, à leur situation et à leurs capacités. Les personnes les plus motivées et dont le projet d'insertion passe par l'emploi bénéficient au Centre Social d'une aide et d'un suivi dans leur démarche d'accès à l'emploi ou de recherche d'un premier emploi ou formation pour les plus jeunes :

- Elaboration ou réactualisation d'un CV
- Actualisation mensuelle pour les demandeurs d'emploi
- Aide à la démarche (réponse aux convocations, rédaction de lettres ou constitution de dossiers divers, ...)
- Accompagnement et orientation pour les jeunes (Point Emploi, Mission Locale, Lieu Ressource, associations, ...)
- Suivi d'activité et maintien dans l'emploi ou la formation

⇒ L'insertion sociale a représenté 47,47 % des suivis en 2009

L'accompagnement social des familles demeure l'axe primordial de notre action. Il prend en compte la globalité des problématiques et des situations des allocataires qui, pour la plupart, cumulent les difficultés sociales.

Cette année, ces suivis se répartissent de la façon suivante :

- 15,43 % dans le cadre de la scolarisation des élèves sur les établissements primaires et au collège (suivi de la fréquentation, du comportement et des difficultés rencontrées dans le cadre scolaire, médiation et gestion des conflits, aide aux devoirs, ...).
- 14,54 % sous forme d'atelier de socialisation (aide à l'autonomie sociale et administrative).
- 17,50 % en suivi social spécifique pour les personnes ou les familles en grande difficulté ou précarité, ainsi qu'un suivi plus particulier apporté aux jeunes couples.

⇒ L'insertion logement a représenté 7,12 % des suivis en 2009

La problématique du logement demeure toujours un point sensible et une préoccupation de certains allocataires du site et, notamment, des jeunes. L'accès à un logement reste un préalable à toute autre forme d'insertion.

Cet accompagnement consiste d'une part en une aide et un suivi des démarches de recherche d'un premier logement ou d'un relogement auprès des bailleurs sociaux ou privés.

D'autre part, il s'agit d'une action de médiation et de partenariat avec l'Habitat Audois pour le suivi de certaines familles logées sur le site, un respect et un maintien dans le logement.

⇒ L'insertion santé a représenté 18,39 % des suivis en 2009

Ce type d'accompagnement demeure toujours aussi sensible. De nombreux allocataires rencontrent des problèmes de santé plus ou moins importants et expriment leurs difficultés quotidiennes.

Cette dégradation de l'état de santé est souvent due à un mode de vie spécifique (équilibre alimentaire, hygiène de vie, conditions de logement, ...).

Ces suivis permettent donc aux allocataires concernés d'améliorer et/ou de prendre en compte plus sérieusement leur état de santé. Ils engagent les personnes sur un parcours de soins avec des démarches liées à la santé auprès de professionnels.

En outre, 12,06 % des personnes résidant sur le site d'Escouto Can Plaou perçoivent l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) versée par la CAF, car elles présentent un taux d'invalidité supérieur à 80 % des capacités normales.

3. ACTIONS D'INSERTION MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL

1. LE LOGEMENT



1.1. LE MODE D'HABITE

Les 187 résidents (représentant 62 familles) se répartissent de la façon suivante :

<u>HABITAT SOCIAL</u>	<u>Pourcentages</u>	<u>Nbre de familles</u>	<u>Nbre de personnes</u>
Locataires	62,57 %	34 familles	117
Hébergées	11,76 %	12 familles	22
TOTAL	74,33 %	46 familles	139 personnes

<u>HABITAT PRIVE</u>			
Propriétaires	14,97 %	10 familles	28
Hébergées	10,6 %	6 familles	20
TOTAL	25,67 %	16 familles	48 personnes

1.2. LA DEMANDE DES HABITANTS

Les habitants de la cité évoquent régulièrement le désir de partir, trouver un logement à l'extérieur et cela pour des raisons diverses (bruit, environnement, ...), une partie de cette population met en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour accéder à ce souhait. En effet, 7 familles (dont 3 jeunes couples avec enfants et un jeune homme célibataire) se sont installées cette année à l'extérieur de la cité, en ville ou dans les villages autour de Lézignan, ce qui représente 22 personnes soit 11,76 % de la population. Toutefois, l'ensemble de ces personnes reste encore très présent sur la cité mais également comme usagers du Centre Social. Par ailleurs, 7 personnes (un jeune couple avec enfants et un jeune homme célibataire avec enfants) ont effectué le chemin inverse et sont revenues sur la cité et les terrains environnants.

<u>HABITAT SOCIAL</u>	<u>Familles sortantes</u>	<u>Retour familles</u>
Locataires	0 famille	0 famille
Hébergées	3 familles	1 famille
Total personnes	9 personnes	4 personnes

<u>HABITAT PRIVE</u>		
Propriétaires	2 familles	1 famille
Hébergées	2 familles	0 famille
Total personnes	13 personnes	3 personnes
Cumul	22 personnes	7 personnes

1.3. LA REPONSE DES BAILLEURS SOCIAUX OU PRIVES

◆ LES LOGEMENTS SOCIAUX

Le manque de logements sociaux donne peu de possibilités de relogement aux familles. Malgré le travail de partenariat avec l'Habitat Audois et la SAAHLM pour désamorcer la crise, aucune solution n'aboutit à ce jour.

◇ LES LOGEMENTS LOCATIFS PRIVÉS

L'offre sur le secteur de Lézignan continue de progresser à un rythme important. Ces logements sont dans des résidences et appartiennent à des bailleurs privés qui exigent des garanties fortes et appliquent des montants de loyer élevés. Accéder au logement pour les familles que nous suivons est aujourd'hui impossible au vue de leurs faibles ressources, ce qui fait qu'elles trouvent des logements, certes, mais plus ou moins corrects.

◇ MUTATION DE LOGEMENT

Cette année n'a été marquée par aucune mutation de logement.

1.4. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

Le rôle du Centre Social est d'assurer pour les résidents :

- ⇒ Un soutien administratif dans la constitution des dossiers de demande de logement.
- ⇒ Une aide à la compréhension des différentes démarches.
- ⇒ Un rôle de médiation entre les différents services de l'Habitat Audois et les locataires.
- ⇒ Une information sur les modalités et les conditions pour accéder à un logement en orientant vers les services compétents.
- ⇒ Un appui technique aux locataires privés pour l'entretien de leur logement.

◇ LE CADRE DE VIE

L'entretien de la Cité

De par notre partenariat avec la Mairie de Lézignan, des actions de nettoyage (désherbage, balayage, enlèvement d'encombrants, ...) ont pu être mises en place grâce au personnel des services techniques de la ville, mais également grâce à la participation des résidents de la cité. En effet, deux journées ont été programmées pour le nettoyage, une en juin et l'autre en décembre. La pose de bennes a été effectuée le matin pour un enlèvement le soir. Une dizaine de familles a participé à ces journées ainsi que des groupes d'enfants chaque après-midi. Pour ces derniers, un goûter était offert par la ville en fin de journée au Centre Social de la cité.

L'organisation de ces journées de nettoyage a pour objectif de rendre le site plus propre mais également d'intervenir sur les terrains communaux où sont installés des équipements (chenils et cabanes) pour les animaux. La municipalité a envoyé à chaque habitant un courrier mentionnant les efforts faits par tous pour valoriser les espaces de vie en leur demandant de respecter et de poursuivre leurs efforts d'entretien des lieux pour des raisons d'hygiène et de sécurité envers l'ensemble de la population de la cité et des riverains.

Au début de l'année, les travaux de plantation sur le rond-point ont été effectués ainsi que sur le bas de la cité pour rendre accueillant l'entrée de cette dernière. Une sensibilisation au tri sélectif a été effectuée auprès des enfants fréquentant le Centre Social et participant aux activités de nettoyage.

Le projet de réalisation de fresques murales sur les murs du groupe scolaire de la cité est en cours. Certains murs de l'école se sont vus recouverts d'une fresque réalisée par les écoliers et présentée aux personnes lors de la fête du quartier du 1^{er} juillet 2009.

Auparavant, un groupe de jeunes âgés de 16 à 20 ans avait préparé l'ensemble des murs de l'école (enduit et peinture) et ont également commencé une fresque sur les murs extérieurs du groupe scolaire. La préparation de ces fresques a été effectuée dans les locaux de l'école avec les professeurs et dans ceux du Centre Social de la cité avec l'aide de l'éducateur technique pour permettre à ce groupe de jeunes de 16 à 20 ans d'acquérir

les techniques d'agrandissement des motifs à reproduire ainsi que les techniques de mise en peinture.

Toutefois, il est important de préciser que la mobilisation de ces jeunes est d'une grande difficulté. En effet, il faut régulièrement rappeler à chacun l'engagement pris pour ce projet et composer avec leurs projets prioritaires tels que le permis de conduire (passage du code de la route), la chasse, le marché ... Malgré les efforts fournis par l'ensemble de l'équipe du Centre Social, les résultats en terme de participation restent fluctuants mais encore très faibles.

Le suivi logement

Ce suivi se caractérise par des actions quotidiennes menées par le Centre Social auprès de l'ensemble des familles sur la cité, soit 34 logements.

Ces actions peuvent être :

- o D'ordre éducatif : rappel des obligations du locataire ainsi que rappel du paiement des charges courantes
- o D'ordre technique : l'éducateur technique de l'AMPG, en partenariat avec le gestionnaire de l'Habitat Audois, intervient pour tout ce qui est maintenance (voir tableau de suivi annuel du logement ci-après).

Suite à l'engagement pris par l'Habitat Audois pour le suivi de l'entretien des chauffe-eau, il est à noter que cela se passe de la meilleure des façons chez l'ensemble des résidents. En effet, aujourd'hui, tous les appareils qui posaient problème ont été changés ; cela se traduit par 15 interventions en 2009 contre 19 en 2008, ce qui représente 1/5 des interventions globales sur la cité.

Par ailleurs, il est à noter également, comme pour 2008, une baisse sensible des interventions (- 13 % environ) sur l'ensemble des logements pour l'année 2009.

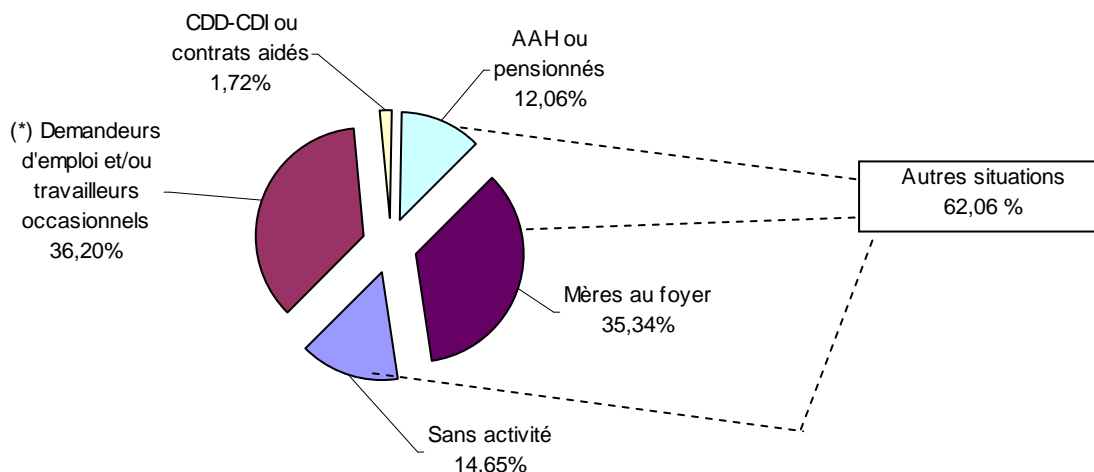
SUIVI ANNUEL DU LOGEMENT LEZIGNAN-CORBIERES						ANNEE: 2009					
N° logt.	Nb interv.	REALISATION				TYPE DE TRAVAUX					
		Loc seul	Loc + AMPG	AMPG seul	Autre seul	Plomb.	Menuis.	Elect.	Chauffe eau	Chauff.	autre
1	1				1				1		
2											
3											
4	1				1						1
4 BIS	6		2	3	1	3			1		2
5	4			3	1	1		1			2
6											
7											
8	2		1		1	1					1
9	3				3				3		
9 BIS	2			2		2					
10	2			2		2					
11	3			1	2				1	2	
13	1				1				1		
14	4		1	2	1	1					3
14 BIS											
15											
16											
17											
18											
19											
20	8		5		3				1		7
21	1				1				1		
22											
23	4			1	3	2			2		
24	4			3	1	1	2		1		
25	2		1	1		1		1			
26	2				2	1			1		
27	6		4		2				2		4
28	7		1	4	2	1				1	5
29	7		1	2	4		1			1	5
30											
31	2					1					1
33	1			1			1				
TOTAL	73	0	18	25	30	17	4	2	15	4	31
%		0,00%	24,66%	34,25%	41,10%	23,29%	5,48%	2,74%	20,55%	5,48%	42,47%



2. L'EMPLOI

2.1. SITUATION GENERALE DE L'EMPLOI SUR LA CITE

Emploi : 37,93 %



(*) On entend par « demandeur d'emploi et/ou travailleurs occasionnels » les personnes entre 16 et 60 ans inscrites au Pôle Emploi au moins une fois dans l'année et/ou ayant exercé au cours de l'année une activité économique (salarisée ou non). Sont exclues de ces chiffres, les mères au foyer (41) ainsi que les personnes pensionnées ou percevant une Allocation Adulte Handicapé (14).

On comptabilise de manière plus précise, 116 personnes de 16 à 60 ans, ce qui représente 62,03 % de la population totale du site (187 personnes au 31 décembre 2009).

Le dispositif RSA de l'AMPG sur le site de Lézignan englobe :

- ↳ La cité Escouto Can Plaou
- ↳ Les terrains privés de la Fageolle et la Vérité

Au cours de l'année 2009, 42 personnes sont répertoriées dans la catégorie des demandeurs d'emploi et/ou travailleurs occasionnels. Durant l'année, certaines d'entre elles pratiquent une activité saisonnière dans le secteur viticole, secteur qui demeure sur le territoire le seul pourvoyeur de main d'œuvre non qualifiée.

Cependant, d'année en année, ce besoin en main d'œuvre est en forte diminution compte tenu de la crise viticole et du remplacement de l'homme par la machine.

En 2009, 2 personnes ont eu une activité salariée régulière :

- ↳ Une personne en CDI temps partiel comme femme de ménage à l'AMPG
- ↳ Une personne en CDI comme aide maternelle sur le site d'Escouto, employée par la Mairie de Lézignan

Sur le territoire de Lézignan et également compte tenu du contexte économique et social, les difficultés en terme d'emploi pour les personnes en insertion sont de plus en plus prégnantes.

Les possibilités pour ces personnes de pouvoir accéder à un contrat aidé ou un chantier d'insertion sont de plus en plus réduites et pourtant, ces mises en situation d'emploi et de formation sont des étapes indispensables voire incontournables pour certains publics. Bien entendu, elles ne permettent pas une sortie définitive du dispositif RSA, mais elles sont un tremplin vers des situations plus stables, moins précaires pour un parcours d'insertion valorisant et motivant.

En ce qui concerne le public dont nous nous occupons, la communauté gitane résidant à Escouto Can Plaou (cité HLM et terrains de la Fageolle et la Vérité) rencontre toujours de grosses difficultés d'accès au monde de l'emploi et de la formation. Les seules possibilités restant aux personnes les plus motivées sont les secteurs ayant besoin de main d'œuvre manuelle sans aucune qualification (ex : emploi saisonnier viticole).

◇ LE SECTEUR VITICOLE

Les vendanges de septembre à octobre

Pour le public de la cité, c'est l'activité phare de l'année bien qu'elle soit en diminution d'une année sur l'autre par rapport au besoin en main d'œuvre. En 2009, 25 familles ont été concernées, ce qui représente une soixantaine de personnes qui ont effectué les vendanges pour des périodes variables, allant de quelques jours à 3 semaines.

Au sein de la communauté gitane, cette pratique saisonnière s'effectue en famille la plupart du temps et procure un complément de revenu aux minima sociaux (RSA en général).

La taille et l'entretien de la vigne de novembre à avril

Comme chaque année, une dizaine de personnes pratique cette activité dans les vignobles du lézignanais. Cette pratique s'étale sur plusieurs mois et semble très adaptée au mode de vie de ces personnes (travail à l'extérieur, horaires flexibles et modulables, rythmes choisis, travail en binôme ou en groupe, ...).

Aussi, une fois les savoir-faire acquis, aucune autre qualification n'est demandée.

◇ LES FREINS DE LA COMMUNAUTE GITANE DE LEZIGNAN AU REGARD DU MONDE DU TRAVAIL

- ↳ Absence de formation ou qualification
- ↳ Problèmes de mobilité
- ↳ Absence de projection dans le temps
- ↳ Rapport particulier au temps et à l'argent
- ↳ Absence de motivation (pour certains installation dans le RSA)
- ↳ Bassin d'emploi sinistré
- ↳ Stéréotypes négatifs autour de la communauté gitane

2.2. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'EMPLOI

◇ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL A L'EMPLOI

Le Centre Social permet, par le biais d'un accompagnement spécifique et d'une aide à la démarche, un suivi des personnes motivées (notamment des jeunes bénéficiaires du RSA) dont le projet d'insertion passe par l'emploi ou la pratique d'une activité économique :

- ↳ Elaboration ou réactualisation d'un CV
- ↳ Actualisation mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits ou démarche d'inscription pour les non-inscrits
- ↳ Accompagnement et aide à la démarche pour les convocations, offres d'emploi ou stages Pôle Emploi
- ↳ Suivi et soutien aux démarches (Mission Locale d'Insertion, Association, Agences Intérim, ...) et aux courriers ou dossiers (ASSEDIC et Pôle Emploi)
- ↳ Informations et conseils sur les nouveaux dispositifs d'insertion et les contrats aidés.

Dans le cadre des projets de chantiers d'insertion « filière éco-bois », une rencontre avec les responsables de la Scoop Douctouyre de Dun en Ariège et l'éducateur technique a eu lieu le 24 juin 2009 dans les locaux de la mairie de Dun, dans l'Ariège. Le 15 octobre 2009,

l'AMPG a présenté à M. Jean-Pierre Pigassou, Adjoint au Maire de la ville de Lézignan, un document synthétique sur le fonctionnement et les investissements nécessaires pour la mise en place de ce type de projet qui a pour ambition de maintenir les espaces forestiers en conformité avec les obligations de sécurité, mais également de permettre une activité insertion par l'économie fondée sur le développement durable.

Des rencontres sont programmées début 2010 avec les élus de la ville de Lézignan afin d'envisager un partenariat fort et durable pour cette activité en faveur du développement durable et de l'emploi sur la commune.

Pour 2009, aucun nouveau projet de chantier ou de structure d'insertion par l'activité économique n'a été mis en place sur Lézignan. Au contraire, des postes ont été suspendus dans chacune des ces structures. De plus, le Conseil Général demande une orientation vers l'insertion professionnelle en priorité, mais il insiste surtout sur le développement du travail en partenariat afin de ne pas multiplier les financements sur des activités communes. De ce fait, la mise en place de la « filière éco-bois » devrait voir le jour en partenariat avec la ville de Lézignan, mais également avec les structures d'IAE (Instituts d'Administration des Entreprises) du territoire de Lézignan afin de répondre aux exigences des financeurs.

◆ LE PARTENARIAT POUR L'EMPLOI EN 2009

Comme chaque année, l'objectif dicté par le Conseil d'Administration aux travailleurs sociaux de l'AMPG est de permettre aux jeunes et moins jeunes de trouver des solutions sur le plan de l'insertion. Aussi, outre les pratiques saisonnières ou traditionnelles auxquelles participe la population gitane, nous sollicitons, en fonction des possibilités de chacun, les partenaires locaux pour l'accès aux dispositifs de droit commun et aux mesures pour l'emploi des personnes en difficulté.

<p>↳ POLE EMPLOI DE LEZIGNAN (20 à 25 demandeurs d'emploi en moyenne sur l'année)</p>	<p>C'est un partenaire essentiel pour l'insertion des demandeurs d'emploi. A ce titre, le point emploi de Lézignan (annexe du Pôle Emploi de Narbonne), est un service de proximité très utile pour les habitants de la cité et notamment des plus jeunes qui sont difficilement mobiles. Cette structure offre aux demandeurs d'emploi, nouveaux entrants dans le dispositif RSA, un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation sur les mesures d'accès à l'emploi ou à la formation (contrats aidés).</p>
<p>↳ LA MISSION LOCALE DU SUD AUDOIS (8 à 10 jeunes orientés en moyenne par an)</p>	<p>Outil indispensable à l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté, la Mission Locale, en tant que service de proximité, demeure un lien incontournable à l'insertion, l'information et l'orientation. Les jeunes les plus motivés peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi spécifique par un conseiller et ainsi bénéficier d'un stage ou d'un module de formation, s'inscrire dans un parcours d'insertion adapté.</p>
<p>↳ LE MARCHEPIED (3 à 5 candidatures en moyenne sur l'année)</p>	<p>Principal partenaire associatif du Lézignanais, le Marchepied embauche les personnes en difficulté en Contrat Aidé dans les secteurs de la collecte sélective, du recyclage et du maraîchage Régulièrement les demandeurs d'emploi au RSA de la cité sont sollicités par les travailleurs sociaux pour y postuler pour un emploi en CA (Contrat d'Avenir).</p>
<p>↳ LE LIEU RESSOURCE (ASFODEL) (10 à 12 personnes en moyenne sur l'année)</p>	<p>Le Lieu ressource de Lézignan est un partenaire important pour l'insertion des personnes en difficulté. Cette structure d'accueil et d'écoute regroupe de multiples partenaires de l'insertion qui y assurent des permanences (logement, santé, accompagnement social...). C'est aussi un lieu de formation ou de remobilisation avec un panel d'outils très variés, individuels ou collectifs. Systématiquement, les nouveaux entrants dans le dispositif RSA de la Cité sont orientés sur le Lieu Ressource.</p>

CEFOBAT ET CFAI (établissements de formation des apprentis pour l'industrie, le bâtiment et les travaux publics)

Chaque année, une opération portes ouvertes est menée dans ces centres et un petit groupe de jeunes de la cité visite cet établissement. Cela leur permet de découvrir un centre d'apprentissage et de peut-être leur apporter une aide pour un projet d'avenir. A ce jour, aucun jeune de la cité n'est en apprentissage sur le CEFOBAT ou le CFAI à Lézignan.

Le suivi régulier des offres d'emploi a permis de valider la pauvreté du bassin d'emploi du Lézignanais. La majorité des emplois disponibles sont dans le secteur du transport où aujourd'hui, il est obligatoire d'avoir en plus du permis PL des licences complémentaires de type FIMO, APTH ... De plus, il n'y a aucune entreprise de travail temporaire sur le secteur de Lézignan, ce qui complique encore plus l'insertion professionnelle des usagers du Centre Social. Deux inscriptions dans une agence de travail temporaire de Narbonne ont été effectuées dans l'objectif de travailler à la construction et à l'assemblage de mobil homes dans l'entreprise O'HARA de Lézignan.

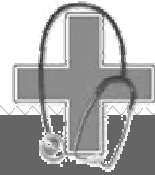
Par ailleurs, la fermeture d'exploitations vinicoles et la mécanisation de ce secteur réduisent l'accès au travail sans qualification et mettent sur le marché de l'emploi et de la formation, un public nouveau. La raréfaction de ces emplois entraîne une précarité encore plus importante de la population accueillie.

Un jeune de 16 ans a intégré une action de formation des CEMEA durant 4 mois et de façon régulière dans les locaux de la Maison des Jeunes. Toutefois, le bilan auquel l'éducateur technique de l'AMPG a participé, démontre que le choix final appartient toujours à la personne. En effet, il a été proposé à ce jeune un contrat d'apprentissage dans le secteur d'activité pour lequel il avait déclaré vouloir travailler, et à la grande surprise de la formatrice des CEMEA, ce jeune l'a refusé. Par ailleurs, pour l'année 2009, 3 personnes fréquentent régulièrement les A.P.P. sur l'ASFODEL.

Un tableau de suivi des démarches personnelles vers l'emploi et la formation est tenu par l'éducateur technique. Ce tableau indique les actes effectués pour chaque personne suivie, son âge, son sexe et son inscription ou non à la MLI (pour les 16-25 ans).

Pour l'année 2009, il a été reçu en permanence pour l'emploi, par le Centre Social d'Escouto Can Plaou, 36,24 % de personnes en plus que l'année 2008. Il est à noter également que la population la plus en demande reste la tranche des 16-25 ans avec 78,26 % des accueils (voir tableau ci-dessous).

INSERTION PROFESSIONNELLE : LEZIGNAN-CORBIERES											SYNTHESE ANNUELLE 2009		
TRIMESTRE	OBJET	16/18	19/20	21/25	26/30	31/35	36/40	40/+	MLI	F	H		
Trimestre n°1	Nombre de personnes recues sur la per manence emploi et formation	11	0	6	0	0	1	0	8	1	17		
Trimestre n°2	Nombre de personnes recues sur la per manence emploi et formation	2	9	6	0	3	0	1	6	1	20		
Trimestre n°3	Nombre de personnes recues sur la per manence emploi et formation	4	3	2	4	2	0	0	5	2	13		
Trimestre n°4	Nombre de personnes recues sur la per manence emploi et formation	2	7	2	5	2	1	0	5	0	19		
		19	19	16	9	7	2	0	24	4	69		



3. LA SANTE

Comme nous l'indiquions déjà dans les comptes-rendus précédents, le secteur de la santé est un secteur qui a énormément évolué et nous constatons qu'il continue à évoluer de façon constante.

Certaines familles, mais elles sont minoritaires, sont autonomes dans les démarches concernant leur santé ou celle de leurs enfants : prise de rendez-vous, choix du médecin référent, consultation spécialisée, planification du suivi médical, meilleure prise en charge des soins paramédicaux, gestion de la couverture médicale ... Certains suivis se font de façon quasi systématique ; le suivi prénatal est effectué par les femmes de façon relativement autonome : centre hospitalier, polyclinique, cabinet libéral.

La sage femme PMI n'intervient que très rarement. Cette année, elle a assuré une séance de préparation à l'accouchement pour 2 jeunes femmes vivant leur première grossesse.

Le suivi des tout petits est réalisé de façon régulière : en consultation PMI mais aussi chez le médecin généraliste ou chez le pédiatre en fonction de la problématique.

L'ensemble des familles bénéficie d'une couverture médicale, ce qui garantit un accès aux soins régulier pour tous.

La plupart des familles - assurés et ayant-droits confondus - bénéficient de la CMU, soit 93,5 % de la population. Pour les 6,5 % restant, ces personnes (9 adultes et 3 enfants) bénéficient d'une complémentaire santé (avec une aide financière à la complémentaire santé versée par la CPAM pour certaines d'entre elles qui ne dépassent pas un certain plafond).

Malgré tout, de nombreuses familles restent encore en grande difficulté par rapport à la prise en charge du secteur de la santé, ce qui nécessite des interventions multiples de la part du Centre Social en fonction de la problématique familiale.

De plus, l'on observe, et là cela concerne pratiquement l'ensemble de la population, que la prise en compte de la prévention progresse peu, même si les discours changent, notamment chez les jeunes femmes : alimentation déséquilibrée, excès liés au tabac ou à la prise de produits (médicaments, alcool ...). Par ailleurs, la présence de problématiques de santé récurrentes peut être un frein certain à une insertion économique : diabète, hypertension, problèmes cardiovasculaires, troubles psychologiques ...

En conséquence, notre action s'organise sur plusieurs axes et un large partenariat a été développé : PMI, médecins traitants, spécialistes, hôpitaux, secrétaires médicales, infirmières libérales, taxis, laboratoires, espace sécurité sociale, mutuelles ...

◇ L'INFORMATION ET LA PREVENTION SANTE

Auprès des adultes

L'information se fait de façon permanente par affichage et par la mise à disposition de plaquettes diverses concernant la santé et la prévention. Cette année, une information a été faite aux familles concernant « le parcours du cœur » organisé à Lézignan en mars 2009, ainsi que sur le virus AH1N1 : informations, gestes de prévention, créneaux d'accueil sur le centre de vaccination.

Une action de prévention a également été menée en partenariat avec le CMS en ce qui concerne l'utilisation du siège auto et de la ceinture de sécurité.

Le soutien à la parentalité est effectué lors d'échanges informels, des permanences socio-administratives, des consultations PMI et des animations collectives familles.

Après pour des jeunes

Lors des animations socio-éducatives, notamment pour les adolescents, nous donnons des informations sur l'hygiène alimentaire, bucco dentaire et répondons à leurs questionnements.

◇ LE SUIVI DES ENFANTS EN CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Ce suivi est effectué lors des consultations PMI par le médecin et la puéricultrice du Centre Médico Social, qui ont lieu une fois par mois sur le Centre Social.

Ces consultations sont très importantes. En effet, au-delà du suivi médical des enfants, elles permettent de donner des conseils et de favoriser des échanges avec les mamans en ce qui concerne l'éducation de l'enfant, la prévention. Les mamans sont en demande de ce soutien à la fonction parentale dans certains cas. Parfois, lorsque des difficultés ou des dysfonctionnements sont constatés, ce sont les professionnels qui anticipent et qui proposent ce soutien.

Durant l'année 2009, 11 consultations PMI ont eu lieu avec 54 examens médicaux pratiqués, ce qui représente une présence en moyenne de 4 à 5 enfants par consultation.

On observe qu'il y a moins d'enfants présents en consultation par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par le fait qu'il y a moins de naissances (2 cette année) et que certains jeunes couples sont partis vivre en ville, ce qui fait baisser le nombre d'enfants en bas âge sur la cité.

18 vaccins ont été administrés lors de ces consultations. Dans un souci de prévention et de sensibilisation des familles au suivi des vaccins de leurs enfants, une « séance spéciale vaccinations » a été organisée pour les enfants de plus de 6 ans : un seul vaccin administré, car les autres étaient à jour de leurs vaccinations. 7 mamans étaient présentes.

Enfin, la présence d'une conteuse lors des consultations renforce notre action. Elle montre l'importance de cet outil qu'est le livre, véritable support à la relation, pour le plus grand plaisir des enfants qui disposent de livres adaptés à leur âge.

◇ LES SUIVIS INDIVIDUELS

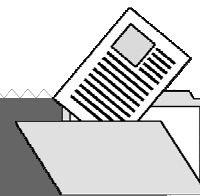
Ils concernent aussi bien des enfants que des adultes. Ces démarches sont effectuées lors des permanences socio-administratives, lors de temps informels ou sous forme de rendez-vous lorsque la démarche le nécessite.

Si pour certaines familles, nos interventions dans le domaine de la santé deviennent de plus en plus rares, il est indispensable de faire ce type de suivi pour un certain nombre de familles. Cela concerne 15 adultes (ainsi que 3 enfants) dans le cadre du RSA, personnes pour lesquelles le parcours d'insertion passe par une prise en charge d'une problématique santé, et 11 autres personnes (9 adultes et 2 enfants) nécessitant un accompagnement conséquent.

Les démarches ont été diverses : dossiers CMU, suivi dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), suivi des rendez-vous médicaux pour 4 familles (5 adultes/3 enfants), dossier secours CPAM pour un appareillage auditif, dossiers AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé), suivi des protocoles, contacts réguliers avec les partenaires médicaux (médecins, hôpitaux, infirmières libérales ...) et autres (taxis, mutuelles ...).

Notre degré d'intervention dépend de la lourdeur de la démarche ou du suivi à effectuer mais également du degré d'autonomie des familles à gérer la situation avec toujours pour objectif une progression dans la part de prise en charge par la famille elle-même, lorsque cela est possible.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INSERTION SOCIALE



4.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES

Les familles qui se trouvent majoritairement en situation de grande précarité, sollicitent les travailleurs sociaux pour être accompagnées dans les domaines de la vie quotidienne. Cet accompagnement n'a du sens que s'il est mené en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et les différents organismes.

4.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF

C'est l'une des actions traditionnelles du Centre Social et certainement la plus reconnue par les usagers suivis. Les familles sont très demandeuses d'appui pour les démarches administratives.

Les travailleurs sociaux assurent à tour de rôle 3 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine. Ces permanences sont ouvertes aux habitants de la cité et à ceux des terrains limitrophes.

Certaines familles de la ville connaissant le Centre Social, sollicitent aussi les travailleurs sociaux pour des démarches administratives, une écoute, un conseil, une problématique quelconque.

Durant l'année 2009, 139 permanences ont accueilli 1314 personnes, soit 924 personnes de la cité (70 %), 291 personnes de la ville (22 %) et 99 SDF (8 %).

Lors de ces permanences, 2366 actes ont été réalisés :

- 2168 par les travailleurs sociaux du Centre Social, dont 1207 actes (51 %) qui ne peuvent être effectués que par les travailleurs sociaux (photocopies, informations/aide à la démarche, divers « échanges » ou simple entretien mené par le travailleur social).
- 198 actes (8 %) effectués par les usagers du Centre.

Actes / réalisés par =>	Centre Social	Usagers
- Téléphone	354	115
- Courrier	183	35
- Imprimé	280	42
- Dossier	144	6
TOTAL	961 (83 %)	198 (17 %)
- Photocopie	144	Actes effectués uniquement par les travailleurs sociaux ou échanges
- Info / Aide démarche	635	
- Divers	428	
TOTAL	2366	

La nature des actes effectués en permanence

Les actes
<i>Dettes/endettement</i> (contact avec les créanciers et huissiers de justice, mise en place d'échéancier de remboursement, prise de conscience face aux crédits à la consommation, aide à la constitution des dossiers de surendettement de la Banque de France, ...)
<i>La santé</i> (aide à la prise de RDV, à la compréhension des traitements, demande et renouvellement CMU et APA, demande d'aide exceptionnelle, prévention, contact avec la MDPH, assurance maladie, MSA ...)
<i>Logement</i> (médiation locative, impayé de loyer, aide à la constitution FUL (Fond Unique pour le Logement), accès et maintien, aide à la prospection dans le parc public/privé, ...)
<i>Scolarité</i> (dossier d'inscription, préparation rentrée des classes, médiation parents/école, prévention absentéisme, inscription soutien scolaire, aide à la recherche de stage, contact avec IME, ...)
<i>Vie quotidienne</i> (Déclaration Trimestrielle de Ressources, impôt, amendes, assurances, auto-école, ...)
<i>Animation</i> (inscription, encaissement, mobilisation des parents, ...)

Les actes réalisés lors des permanences nécessitent, du fait de la complexité de certaines démarches et de la situation sociale des personnes accueillies, d'autres rencontres, individuelles ou collectives en dehors des heures de permanence.

Le travailleur social est fréquemment amené à rencontrer les usagers hors permanences pour poursuivre l'accompagnement social.

Ces différents actes réalisés s'inscrivent donc dans un accompagnement social plus global, dans le cadre du RSA ou non.

Parfois, la demande initiale peut masquer un besoin d'écoute, mais aussi une problématique individuelle ou familiale que va exprimer la personne.

Après écoute, nous nous efforçons de conseiller et d'orienter vers les services sociaux administratifs ou médicaux pour traiter la difficulté rencontrée.

Cette orientation préparée sur l'extérieur permet de favoriser l'autonomie de la personne en développant une meilleure confiance en soi.

Malgré le nombre important de sollicitations lors des permanences, nous essayons de conserver un caractère éducatif pendant des moments administratifs en incitant les demandeurs, dans la mesure du possible, à fournir un effort personnel dans leur démarche et à la réaliser eux-mêmes.

4.3. LES ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

Ces animations sont proposées aux femmes par les travailleurs sociaux en charge de ce domaine. Elles ont lieu deux fois par semaine au Centre Social principalement, mais peuvent être menées sur l'extérieur.

L'information de ces animations est faite par différents supports :

- Le calendrier mensuel des animations collectives familles du Centre, distribué à chaque famille ou remis aux personnes à l'occasion des permanences administratives en début de mois.
- Le calendrier grand format affiché dans la salle d'attente du Centre Social.
- La communication faite par les salariés à l'occasion des permanences ou des rendez-vous.
- Les échanges avec les habitants directement au domicile.

Différents ateliers ont été proposés durant l'année 2009.

L'ATELIER CUISINE

Atelier proposé une ½ journée par semaine, l'après-midi, hors vacances scolaires, dans les locaux du Centre Social. De janvier à décembre 2009, 11 ateliers cuisine ont été menés avec 47 participations, soit une moyenne de 4 femmes par atelier.

L'atelier cuisine est constitué de deux types d'actions :

- La recherche de recette avec un point sur l'équilibre alimentaire
- L'activité cuisine à proprement parler

◇ L'ATELIER « RECHERCHE DE RECETTES ET EQUILIBRE ALIMENTAIRE »

Durant ces séances, la Conseillère en Economie Sociale et Familiale amène le groupe à s'interroger sur :

- Le budget : comment acheter et où acheter, l'importance de bien lire les étiquettes (prix au kilo, quantités ...) afin d'épargner.
- La santé : les quantités et la qualité des aliments, l'équilibre alimentaire, l'importance des fruits et des légumes, la consommation excessive de charcuterie, d'aliments salés et riche en matières grasses, de boissons sucrées ...
- La préparation : comment cuisiner certains aliments peu consommés, en utilisant différentes techniques ...
- L'équipement dans la cuisine et l'hygiène : stocker, ranger, conserver et laver les aliments... l'hygiène tout au long de la préparation (lavage des mains, plan de travail, ustensiles de cuisine ...).

◇ L'ATELIER « CUISINE »

Dans l'intérêt des femmes et dans un souci de proposer un accueil de qualité, nous avons fait le choix de limiter le nombre de places à 6 par séance.

L'engagement financier et l'inscription au préalable sont un moyen de leur faire prendre conscience de l'importance de l'atelier.

Les courses sont effectuées par la Conseillère ESF et une participation financière est demandée aux participantes ; les femmes apportant aussi les ingrédients de chez elles.

La priorité est donnée à la relation avant l'apprentissage d'une technique. L'activité est un support à l'échange. L'activité est un bon vecteur pour instaurer un climat de convivialité et faciliter le dialogue. Le côté ludique et pratique permet également à chacun d'acquérir des connaissances et développer des compétences. La parole est libre, les femmes osent poser des questions et sont ouvertes au dialogue.

L'ATELIER « BIEN-ÊTRE »

5 séances ont été menées. Au total, 18 femmes ont participé aux ateliers, soit une moyenne 3 à 4 femmes par atelier.

Au travers de cet atelier, nous souhaitons faire prendre conscience à ces femmes, de l'importance du corps, de leur capital santé, de leur image ... en les amenant à prendre du temps pour elles-mêmes, loin des contraintes familiales et ménagères quotidiennes.

Autour de ces ateliers « bien-être », nous avons mené :

◇ L'ATELIER AVEC UN ART-THERAPEUTE (4 SEANCES)

Avant le démarrage, nous avons convenu d'un partenariat avec la MJC (convention) pour la mise à disposition de la salle de théâtre et le prêt de tapis de sol.

La première séance (présentation/ démarrage) a eu lieu au centre social de la cité puis les autres séances à la MJC avec un accompagnement en voiture par le travailleur social, référent de l'atelier.

A la quatrième séance, seule une femme s'est présentée ; les autres ne s'étant même pas excusées auprès du centre social.

De son côté, l'intervenante nous a informé de l'arrêt de ses interventions auprès du public du Centre Social, ayant trouvé un travail.

L'atelier théâtre s'est donc arrêté début février.

Cette action, menée sur une structure extérieure avec un partenaire du monde artistique, reste une expérience positive pour les femmes mais également sur le plan partenarial.

◇ SORTIE A CALICEO / PERPIGNAN (1 SEANCE)

Cette sortie a nécessité un temps de préparation régulier depuis le mois de janvier. Les femmes sont en demande « de sortie bien être » mais sans pouvoir proposer une action particulière. La proposition de la référente famille a obtenu l'accord unanime du groupe.

Préparation

- Travail sur l'heure de départ, l'heure d'arrivée.
- Travail sur l'organisation familiale (garde des enfants, repas de midi ...), l'épargne et le financement de la sortie.
- Travail sur la structure Calicéo, les animations proposées, l'habillement, le comportement, l'expression et la retenue face au plaisir d'être ensemble et de partager un tel moment ...
- La journée s'est très bien passée ; elles ont découvert un lieu et des espaces totalement inconnus : suivre un cours d'aquagym, profiter d'un hammam, sauna ou jacouisi.

↳ **L'ATELIER « GROUPE DE PAROLE »**

Nous avons initié en 2009, en partenariat avec l'association FARANDOLE, la mise en place de groupes de parole, une fois par mois.

Ces groupes de parole ont été proposés aux personnes face aux questions régulièrement posées à l'équipe du Centre Social dans le domaine de la parentalité, de l'éducation...

De janvier à juin 2009, les psychologues de Farandole ont animé 4 groupes de parole. Au total 10 femmes ont participé aux séances, soit une moyenne de 2 à 3 femmes par séance.

Le désintérêt observé en début d'année s'est confirmée courant avril : la séance planifiée avec nos partenaires le 24 avril n'a pas été mobilisatrice : personne n'est venu, malgré la communication autour de cette séance faite par l'ensemble de l'équipe du Centre Social.

Au regard de ce constat, il est apparu nécessaire à l'équipe et à nos partenaires de provoquer une rencontre avec les femmes qui ont participé aux séances pour évoquer avec elles cette action et ses perspectives.

Un temps de synthèse entre professionnels a eu lieu à la suite de cette rencontre.

La parole des femmes a été respectée et d'un commun accord nous avons suspendu pour un certain temps les interventions de l'Association Farandole.

↳ L'ATELIER « EVEIL »

Les ateliers « Eveils » sont proposés aux familles qui ont des enfants de moins de 3 ans, non encore scolarisés.

Ces ateliers ont démarré en octobre 2008 (après les vendanges) avec la participation d'un groupe de jeunes mères et leurs enfants.

Peu de temps après la rentrée scolaire, trois de ces familles ont fait le choix de scolariser leur enfant. En terme de fréquentation, l'atelier a connu une baisse de participation à partir de ce moment-là.

Face à la diminution de fréquentation de ces ateliers, la référente familles a décidé de se rapprocher de l'école et de participer aux « espaces parents » mis en place par la structure scolaire. Elle a souhaité utiliser un espace existant et bien identifié par les parents, afin de rencontrer un potentiel de familles susceptibles d'être intéressées pour participer à ses animations au Centre Social.

Ce partenariat nous semble indispensable et doit être utilisé comme levier dans nos actions.

6 séances de participation à l'espace parents de l'école de la cité ont été menées.

◇ ATELIERS CAFE-DEBAT (OCTOBRE-DECEMBRE)

A partir d'octobre, nous avons préféré suspendre les ateliers éveil et avons proposé aux mamans des temps de débats et d'échange autour d'un café.

Contre tout attente, cette proposition a tout de suite était acceptée et nous observons une fréquentation moyenne de 3 à 4 femmes par séance de café-débat.

Ces ateliers ont permis à la référente famille de faire connaissance avec ces femmes, de créer un climat de confiance propice à l'échange et à la prise de parole.

↳ L'ATELIER « LOISIRS PARENTS/ENFANTS »

Les animations parents/enfants se réalisent à l'occasion des vacances scolaires. Durant l'année, 6 animations parents/enfants ont été menées. Au total, 30 femmes ont participé ainsi que 53 enfants.

Ces animations ont lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du Centre Social, sur la journée ou la demi-journée.

Nature des destinations et animations proposées durant l'année :

- Restaurant famille au Centre Social : chacun a apporté un plat à partager avec les autres
- Atelier cuisine, pâtisserie
- Pique-nique
- Jeux grandeur nature avec l'Association Ludule et le Centre de Loisirs

↳ L'ATELIER « DECOUVERTES CITOYENNES »

Durant l'année 2009, 16 ateliers citoyenneté et culture ont été menés totalisant 129 participations dont 10 hommes, soit une moyenne de 8 personnes par atelier.

Lors de ces ateliers, différentes thématiques culturelles ont été abordées :

- Travail sur le mariage gitan
- Visite du centre culturel de Ferrals
- Visite de la maison Gibert à Lézignan
- Spectacle « Sus 1, 2, 3 » au théâtre de Narbonne
- Visite de l'exposition « Femmes de demain en noir et blanc - Encres pour textes et silhouettes » à la salle de la Poudrière à Narbonne



5. LES ACTIONS SCOLARITE

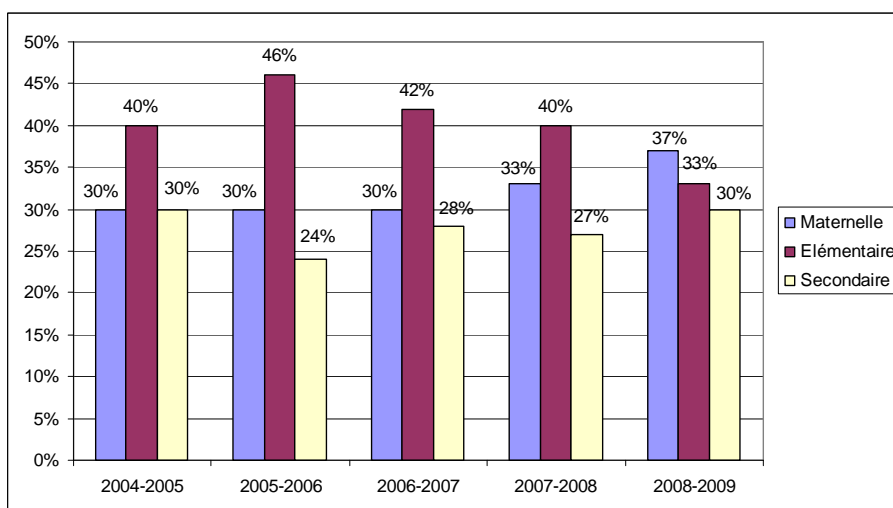
5.1. LES ENFANTS SCOLARISES

◇ EFFECTIF DES ENFANTS SCOLARISES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009 DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE LEZIGNAN

MATERNELLE		ELEMENTAIRE			SECONDAIRE					IME Capendu	TOTAL EFFECTIF		
		Traditionnel	Spécialisé		traditionnel	Adapté	Spécialisé						
Petite section	14	CP	6	CLIS	5	6°	5	6°	1	UPI		1	2
Moyenne section	5	CE1	3			5°	2	5°	3				
Grande section	4	CE2	2			3°	1	4°	3				
CP adapt.	3	CM1	3					3°	3				
		CM2	4										
Total	26		18	5		8	11	1		2	70		

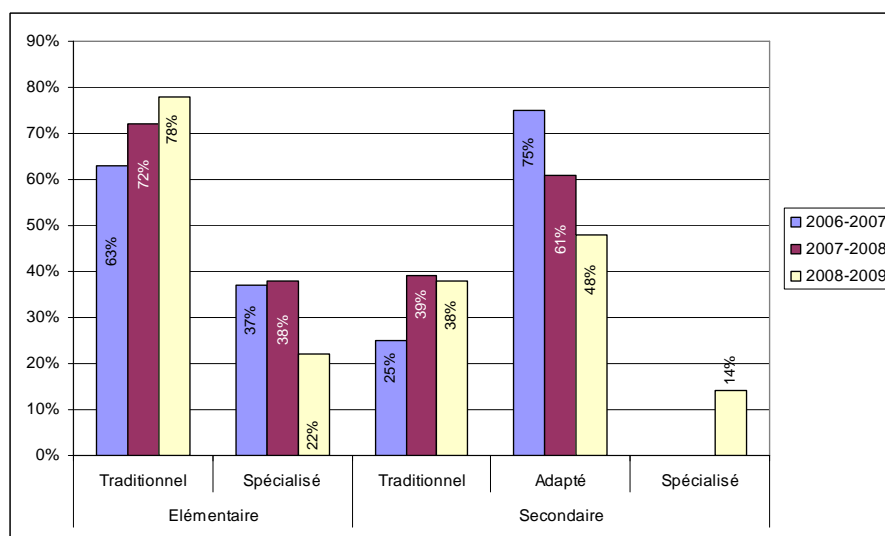
L'effectif global est quasi identique à celui de l'année précédente (67).

◇ REPARTITION DE CES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT



◇ REPARTITION DE CES EFFECTIFS PAR CURSUS

Au collège, on voit apparaître la rubrique « spécialisé » qui correspond aux enfants scolarisés en UPI (14%) qui a été créé cette année scolaire 2008-2009 au collège.



5.2. BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

◆ FREQUENTATION SCOLAIRE

	MATERNELLE		PRIMAIRE		IME	SECONDAIRE
	Petits	Moyens/grands	Ecole F. Mistral	Ecole Marie Curie		
	43 % (dont 67 % le matin)	66 %	85 %	76 %		
TOTAL par niveau	54,5 %		80 %		85 %	66 %

◆ L'ECOLE DE LA CITE

Cette année, 20 élèves sont inscrits dans cette école, soit 31,25 % de l'effectif global. La fréquentation globale a été de 43 % chez les petits et moyens (dont 67 % le matin) et 66 % chez les grands et CP d'adaptation.

Le travail partenarial entre l'école et le Centre Social est régulier, ce qui permet des actions cohérentes auprès des familles. En fonction des demandes des enseignants, le Centre Social rencontre les familles, toujours dans le but d'une meilleure scolarisation et d'une sensibilisation à une scolarisation précoce (dès 2 ans).

Les parents s'impliquent dans l'organisation de la vie de l'école.

Diverses actions ont été menées dans le cadre du projet d'école 2008-2009 :

- ↳ L'aide personnalisée : elle a été mise en place en octobre 2008 pour les 4 enfants de Grande Section et les 3 enfants de CP d'adaptation. Elle a été construite autour de 2 ateliers menés alternativement par chacun des 2 groupes : jeux éducatifs et apprentissages sur ordinateur. Ces temps quotidiens ont été utilisés par les enseignants pour en faire des instants de plaisir et de progrès, particulièrement dans l'estime de soi et dans l'approche positive de l'école, tant au niveau des enfants que de leurs parents.
- ↳ Le projet jardinage : sensibilisation au respect de l'environnement, initiation au tri sélectif ... projet tout à fait en harmonie avec l'action menée par le Centre Social.
- ↳ L'éducation routière : action de sensibilisation menée par un policier municipal au sein de l'école.
- ↳ Hygiène bucco-dentaire et alimentaire : travail mené en partenariat avec l'infirmière du centre médico-social.
- ↳ Arts plastiques : décliné en 2 axes :
 - Projet de peinture murale en partenariat avec le Centre Social et la municipalité
 - Visites d'expositions à l'Espace Gibert à Lézignan

◆ LES ECOLES PRIMAIRES

23 enfants étaient inscrits en enseignement élémentaire, soit 35,94 % de l'effectif global. La fréquentation sur l'année scolaire a été de 85 % à l'école Frédéric Mistral et de 76 % à l'école Marie Curie.

Le Centre Social travaille en étroite collaboration avec les 2 établissements scolaires : liaisons téléphoniques, visites, suivi de la fréquentation, nombreuses rencontres des familles pour leur donner des informations, pour dénouer des situations ou les inciter un maximum à se déplacer vers l'école.

L'intervention du travailleur social est nécessaire pour faciliter la communication entre les familles et le corps enseignant.

Pour une majorité d'enfants en fin de cycle 3, on effectue toujours les mêmes constats : démotivation récurrente, travail irrégulier, problèmes de concentration ... ce qui s'amplifie au collège.

◆ L'IME DE CAPENDU

Deux enfants y sont scolarisés cette année scolaire, soit 1,56 % de l'effectif global. Si un des enfants a intégré l'établissement en novembre 2007, l'autre a démarré sa scolarité cette année en novembre 2008. Cette deuxième intégration a nécessité un important travail auprès de la famille car l'enjeu était double : une scolarisation adaptée ainsi qu'un meilleur suivi du traitement médical, en lien avec l'infirmière de l'IME. La fréquentation sur l'année scolaire a été de 85 %.

Le travail partenarial avec l'IME est régulier et efficace afin de favoriser la scolarisation de ces deux enfants, notamment avec l'infirmière, les éducatrices ainsi que le secrétariat pour le suivi de la fréquentation.

◆ LE COLLEGE

Durant l'année scolaire 2008-2009, 19 enfants de la cité et des terrains limitrophes ont été scolarisés au collège Joseph Anglade de Lézignan Corbières.

Ces adolescents sont répartis dans différentes classes :

- 7 dans des classes traditionnelles (5 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème})
- 11 dans les classes dérogatoires (2 en 6^{ème}, 3 en 5^{ème}, 3 en 4^{ème}, 3 en 3^{ème}) regroupant des élèves ayant des lacunes scolaires auxquels est proposé un enseignement adapté
- 1 en classe d'UPI

En cours d'année, un enfant ayant intégré une 6^{ème} dérogatoire, a pu être orienté sur une structure plus adaptée à son niveau scolaire et cognitif.

Pour assurer ce suivi de la scolarité, le Centre Social

- entretient des contacts réguliers avec le collège afin d'établir le pourcentage de fréquentation et ceci de façon hebdomadaire. Les familles sont rencontrées individuellement quand cela est nécessaire.

L'assistante sociale du collège convoque les familles en présence du travailleur social pour rappeler l'importance de l'école. Lorsque la situation est compliquée, le travailleur social chargé du suivi de la scolarité, convoque les parents.

Le bilan de cette année peut être retranscrit comme suit :

Classes	Nbre enfants concernés	Moyenne de fréquentation sur l'année 2008-2009
6 ^{ème} traditionnelle	6	67 %
6 ^{ème} dérogatoire	1	76 %
5 ^{ème} traditionnelle	2	58 %
5 ^{ème} dérogatoire	3	58 %
4 ^{ème} dérogatoire	3	58 %
3 ^{ème} dérogatoire	3	83 %
UPI	1	73 %
TOTAL	19	

- génère des actions pour créer du lien parents/collège
- accompagne les familles et les jeunes

En juin 2009, 3 adolescents ayant atteint l'âge de 16 ans, ont quitté le collège sans orientation.

L'équipe du Centre Social est très soucieuse du devenir de ces jeunes qui, après la 3^{ème}, quittent le collège. Le manque de niveau scolaire, de motivation, d'intérêt en est la cause.

5.3. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR AMELIORER LES RESULTATS SCOLAIRES

Notre action s'inscrit dans un travail de partenariat avec 5 établissements scolaires et éducatifs et dans un accompagnement des familles pour permettre une meilleure scolarisation de leurs enfants.

Notre proximité avec les familles de la cité, ainsi que la relation de confiance établie avec chacune d'entre elles, nous permet de les rencontrer régulièrement sur le Centre Social ou à leur domicile afin de leur apporter un soutien dans le cadre de la parentalité et de la fonction éducative.

Tout au long de l'année, de nombreuses interventions ont été réalisées, en lien avec le cycle pré-élémentaire et élémentaire (école d'Escouto, écoles F. Mistral et M. Curie), le collège J. Anglade, l'IME de Capendu, le service éducatif de l'UDAF.

- ↳ Contacts réguliers avec les différents intervenants scolaires : Principal du collège, Directeurs des différents établissements scolaires, CPE, assistante sociale du collège, enseignants, maître référent, CMPP, ...
- ↳ Médiation école/famille : au sujet de la fréquentation scolaire, du comportement des élèves en classe mais aussi dans la cour, des réunions et équipes éducatives, des orientations scolaires ... Travail de communication avec les établissements scolaires pour canaliser certaines relations conflictuelles.
- ↳ Suivi de la fréquentation scolaire de façon mensuelle et mise en place d'actions pour lutter contre l'absentéisme : rencontres régulières des familles, convocations dans le cadre du suivi des contrats RSA, convocations au CMS avec l'assistante sociale pour une famille, travail avec l'UDAF pour une famille ayant une mesure d'AEMO.
- ↳ Soutien à la fonction parentale : informations, échanges ...
- ↳ Participation aux conseils d'école pour l'école de la cité, participation à des équipes éducatives pour les enfants de CLIS.
- ↳ Travail partenarial avec le maître référent pour des dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) avec orientation scolaires.
- ↳ Accompagnement d'une famille et de son enfant dans un IME (Institut Médico-Educatif) afin de faciliter l'intégration de cet enfant dans l'établissement en question
- ↳ CMPP : suivi des dossiers sur liste d'attente, accompagnement d'un enfant et de sa mère à un rendez-vous avec le pédopsychiatre ...
- ↳ Travail partenarial avec une orthophoniste libérale pour 3 enfants (1 en CE1 et 2 en Classe d'Intégration Scolaire).

◇ LES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

L'atelier langage pour les enfants de maternelle

Les difficultés d'expression étant nombreuses et le maniement de la langue française demeurant difficile pour ces enfants, l'atelier langage est un moyen pour favoriser l'expression orale à partir de supports ludiques et attrayants.

Cette année, l'atelier langage a démarré le 23 septembre 2008. Il se déroule en collaboration étroite avec l'école implantée sur la cité.

Déroulement

Cet atelier a lieu tous les mardis soir de 17h à 18h30 (les 30 dernières minutes étant consacrées aux familles) pendant la période scolaire. L'équipe enseignante accompagne les enfants après la classe afin de favoriser le bon fonctionnement de l'atelier.

Objectifs de l'atelier

- Aider les enfants à passer de la communication à la verbalisation
- Susciter et encourager les prises de paroles
- Apprécier le volume de paroles : grands, moyens et petits parleurs
- Approfondir le langage essentiel fourni à l'école

Public accueilli

Cet atelier a concerné 5 enfants de grande section, 1 enfant de moyenne section et 3 enfants de CP d'adaptation, soit 9 enfants au total.

Déroulement des séances

- Les séances débutent toujours par un échange entre les enfants et le travailleur social sur la journée d'école. Il s'agit d'un temps fort réservé à l'expression.
- Encouragement de la prise de parole grâce à un support pédagogique (voir ci-dessous).
- Clôture de l'atelier : les enfants sont encouragés à raconter le contenu de l'atelier et/ou leur journée d'école aux mamans qui viennent les récupérer.

Les supports utilisés à l'atelier langage

Il est nécessaire du fait du jeune âge des enfants et de la capacité à la concentration en fin de journée, de varier les supports pédagogiques. Voici ces différents supports utilisés tout au long de l'année :

- Utilisation du jeu « Œil de Lynx » : l'objectif est, par des objets de la vie quotidienne, d'aider les enfants à passer à la communication et à la verbalisation. Déroulement : un enfant tire une image sans la montrer et doit la décrire, les autres cherchent sur la planche l'image correspondante.
- Utilisation du fascicule « Histoires à parler » : l'objectif est d'apprendre à parler en racontant une histoire. La découverte de l'écrit permet également aux enfants de prendre conscience qu'il y a un message, un sens dans tout écrit. Déroulement : l'adulte lit le texte pendant que l'enfant s'exerce à regarder la page de gauche/droite, l'enfant doit alors « rapporter » oralement et à chaque page ce qu'il a compris et vu.
- « Jacques a dit » : l'oral s'apprend dans les conditions de vie courante. Cependant, pour pouvoir utiliser le vocabulaire courant dans une phrase, encore faut-il connaître et savoir le repérer. Ce jeu du « Jacques a dit » a alors permis de travailler sur les différentes parties du corps, sur les formes et les couleurs.

Bilan quantitatif

32 séances ont été réalisées avec 210 participations enfants, soit une moyenne de 6 à 7 enfants par séance.

Bilan qualitatif des séances

Les difficultés d'expression étant nombreuses et le maniement de la langue française demeurant difficile pour ces enfants, l'atelier langage est un excellent moyen pour favoriser l'expression orale à partir de supports ludiques et attrayants.

Le niveau des enfants, en ce qui concerne l'utilisation de la langue française et les échanges entre eux et avec l'adulte, se révèlent très dissemblables ... On peut émettre l'hypothèse que ces dissimilitudes viennent de la fréquence de l'utilisation du français à la maison. En effet, ce sont bien les parents les premiers tuteurs du langage de l'enfant.

Egalement, on peut dire que l'utilisation des différents supports pédagogiques a suscité l'adhésion des élèves.

D'une manière générale, les enfants sont attentifs, dynamiques et agréables. La participation a été satisfaisante.

L'accompagnement à la scolarité pour les enfants du primaire

Cet accompagnement scolaire s'est déroulé tout au long de l'année, du 10 septembre 2008 au 10 juin 2009. Il comprend les séances d'aide aux devoirs ainsi que les deux actions culturelles.

Objectifs généraux de l'action 2008-2009

- Responsabiliser chacun pour la bonne marche du travail au sein du groupe
- Responsabiliser les plus grands en direction des plus petits
- Renforcer l'implication des parents
- Conforter le lien enfant / école / famille
- Revaloriser l'école auprès des enfants et parents

Méthodologie

L'intervention d'une personne supplémentaire a contribué à mener, de façon correcte, ces séances de soutien scolaire durant l'année 2008-2009.

Travail sur le comportement (individuel et en groupe), travail sur l'apprentissage de la citoyenneté, travail sur l'autonomie.

Moyens

Comme l'année précédente, nous avons mis en place un règlement destiné aux familles, avec un engagement d'assiduité demandé au moment de l'inscription de leur enfant en début d'année, tant au niveau des ateliers d'aide aux devoirs que de leur participation aux activités culturelles proposées.

Ce règlement nous a permis de mettre en place un système d'information individualisé auprès des familles.

L'embauche d'un intervenant nous a permis de poursuivre le même fonctionnement que l'année dernière, à savoir le déroulement de l'aide aux devoirs en trois groupes les mercredis et jeudis.

Bilan quantitatif

Cette année, nous avons prévu la participation de 25 enfants du primaire. L'effectif réel durant l'année a concerné 28 enfants du primaire (à noter encore cette année la présence de quelques enfants de la ville) des classes de CP aux CM2, sur les 25 potentiels.

De septembre 2008 à juin 2009, 54 séances ont été réalisées avec 415 participations enfants, soit une moyenne de 7 à 8 enfants par séance.

Cette année, une élève du cycle 2 et un élève du cycle 3 ont bénéficié 1 à 2 fois par semaine de l'accompagnement personnalisé proposé par leur établissement scolaire, dont le jeudi aux mêmes horaires que nos ateliers d'aide aux devoirs. Nous avons bien sûr encouragé ces deux élèves à s'inscrire dans ces dispositifs et à y participer régulièrement.

Bilan qualitatif

Sur les 28 enfants inscrits, 11 sont venus de façon régulière tout au long de l'année (8 du cycle2 et 3 du cycle3), 4 du cycle 3 ont déserté l'atelier dès le premier trimestre et 3 du cycle3 sont venus par intermittence.

Le créneau du mercredi matin (entre 9h00 et 10h00) ne convient pas aux enfants du cycle3 (mis à part 3 enfants assidus) car trop matinal. Ces élèves ont peu fréquenté l'atelier d'aide aux devoirs, quels que soient les créneaux, les mercredis matin ou jeudis à partir de 17h00.

En revanche, les enfants du cycle2 (CP/CE1) qui participent au projet cirque, ont « respecté leur contrat » tout au long de l'année, à savoir :

- Venir à l'aide aux devoirs tous les mercredis et jeudis
- Avoir fait leurs devoirs avant de partir à l'atelier cirque.

Les parents de ces derniers ont fait un gros effort et ont amené leur enfant de façon régulière au centre social, une heure avant le démarrage des ateliers cirque pour qu'ils puissent faire leurs devoirs.

Lors des séances de soutien scolaire, les enfants ont repéré les différents temps proposés : un temps dédié à les appuyer dans leurs devoirs, un autre temps est ensuite proposé pour participer aux autres ateliers (dessin et lecture).

Grâce au travail individualisé mené auprès de chaque enfant, nous observons des améliorations sur le comportement, l'écoute et le travail scolaire réalisé, malgré une importante difficulté pour l'ensemble des enfants à travailler en autonomie.

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, l'équipe du Centre Social a mené deux actions culturelles.

Action n° 1 : découverte du monde du cirque

La MJC de Lézignan a mis en place à la rentrée 2008/09 des ateliers cirque animés par l'Association Mycélium. Ces ateliers sont le fruit d'un partenariat tripartite entre l'AMPG, l'Association Mycélium et la MJC.

Bilan qualitatif

- Renforcer les aptitudes des enfants à entrer dans les apprentissages en :
 - Développant la curiosité, la sensibilité, l'imagination et la création
 - Développant la concentration, l'écoute, ... et les aider à mieux canaliser leur énergie
 - Développant les aptitudes du travail en groupe et du Vivre ensemble
- Aider les enfants à acquérir de l'autonomie au travers des ateliers proposés

Le Public

Les enfants scolarisés en cycle2 étaient concernés. Sur les 13 enfants initialement concernés, 9 ont été inscrits par leurs parents.

Déroulement de l'action

Cet atelier s'est déroulé du 1^{er} octobre au 1^{er} juillet, tous les mercredis matin à la MJC, hors vacances scolaires, de 10h00 à 12h00, après l'atelier d'aide aux devoirs mené par le Centre Social.

Méthodologie

→ La mixité

Ces ateliers sont mixtes, c'est-à-dire qu'ils regroupent autant d'enfants de la cité que d'enfants de la ville non issus de la communauté gitane. Les temps de mixité ont été recherchés et valorisés à chaque séance.

→ L'organisation

L'encadrant a privilégié autant le travail individuel (valorisation de l'enfant) que par petits groupes ou collectif (dynamique de groupe, motivation entre enfants).

→ L'autonomie

Depuis le démarrage du projet, l'encadrant a recherché à développer l'autonomie de chaque enfant autour des ateliers et des activités proposées (travail en petits groupes sous forme d'ateliers).

Activités réalisées

Jonglage avec balles ou foulards, équilibre sur boule, assiettes sur baguettes, acrobaties, art clownesque ...

Bilan quantitatif

D'octobre 2008 à juillet 2009, 31 séances ont été réalisées ; elles ont comptabilisé 232 participations enfants, soit une moyenne de 7 à 8 enfants par séance.

Bilan qualitatif

Nous avons observé une très bonne fréquentation de ces ateliers tout au long de l'année et leur impact positif sur la fréquentation des séances d'aide aux devoirs pour ce groupe.

La mixité posée dans ce projet a bien « fonctionné », ce principe ayant été réaffirmé lors de la présentation du spectacle dans le jardin public de la ville le 17 juin 2009.

De même, la fête sur la cité le 1^{er} juillet 2009, a mis en avant cette mixité par la tenue de ce même spectacle avec l'ensemble des enfants de l'atelier, qu'ils soient ou non de la communauté gitane.

La présence des parents non gitans signe que cette mixité est possible. De même que la participation de l'Inspecteur d'Académie et des directeurs d'école a été très appréciée par l'AMPG.

De gros progrès ont pu être observés concernant le travail sur l'autonomie, la concentration et l'écoute des consignes.

Ce projet a été pour l'ensemble des enfants, une merveilleuse expérience et un formidable levier pour tenter de lever certains freins aux apprentissages.

Action n° 2 : atelier journalisme

Objectifs généraux de l'action 2008-2009

Ce projet tend à concourir aux renforcements des apprentissages fondamentaux :

- Approfondir les apprentissages fondamentaux :
 - o Encourager toute forme d'expression orale et écrite
 - o Participer à l'élaboration d'un projet collectif
 - o Développer les capacités de travail en groupe
- Faire le lien entre apprentissages scolaires et la réalisation concrète d'un petit journal.
- Favoriser la découverte de lieux et de personnes

Le Public

Les enfants scolarisés en cycle 3 (CE2, CM1 et CM2, CLIS grand niveau) : 11 enfants prévus avant le démarrage de l'action, à savoir :

- CE2 = 3 - CM2 = 4

- CM1 = 3 - CLIS = 2

Sur les 11 enfants visés au démarrage du projet, 8 enfants de la cité ont été inscrits par leurs parents. Les trois autres potentiels n'ont pas été intéressés par ce projet.

En revanche, aux 8 enfants inscrits se sont rajoutés 2 enfants de la ville à la demande de leurs parents. Soit un total de 10 enfants inscrits en début d'année.

Déroulement de l'action

Cet atelier a eu lieu les mercredis matin, hors vacances scolaires, de 10h00 à 12h00.

L'action s'est déroulée essentiellement au Centre Social et 6 sorties ont été programmées sur l'extérieur.

Méthodologie

Une alternance entre travail sur le Centre Social et sorties à l'extérieur a été proposée aux enfants. Les sorties ont permis de réaliser des reportages et de découvrir d'autres lieux et/ou structures.

Participation et bilan qualitatif

Au total 25 séances ont eu lieu de septembre 2008 à mai 2009. Elles ont comptabilisé 121 participations enfants, soit une moyenne de 5 enfants par séance pour 10 enfants inscrits en début d'année.

Les séances sur l'extérieur attirent les enfants ; à l'inverse les séances consacrées à la rédaction des articles en font fuir quelques-uns.

8 enfants se sont montrés plus ou moins réguliers tout au long de l'année ; pour les deux autres, un rappel a été nécessaire pour qu'ils ne se démobilisent pas. Ce groupe de 8 s'est mobilisé tout au long de l'année autour de ce projet journalisme avec la réalisation sur l'année de trois éditions du journal « Escouto Mag », c'est-à-dire une par trimestre.

Ainsi les garçons ont « brillé » dans les rubriques musicales et ont proposé par eux-mêmes la traduction en français des chansons choisies ; de même pour les articles concernant la cité et les animaux ainsi que les visites à l'extérieur.

Les filles quant à elles, ont souhaité proposer des recettes de cuisine. Plus volontaires que les garçons, plus régulières aussi et investies dans la durée, elles ont quelques fois posé également des difficultés.

Au final, qu'ils soient filles ou garçons, ces jeunes ont toujours des difficultés de concentration, d'écoute et restent difficilement plus d'un certain temps sur une activité à l'intérieur.

De ce fait, le travail à fournir s'éternise et les séances se prolongent pour pouvoir maintenir une exigence minimale dans le travail à fournir d'une séance à l'autre.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, ce projet s'est avéré mobilisateur et porteur de sens pour les 8 jeunes du groupe journalisme.

Ils ont pu nous faire part de leurs pôles d'intérêts et de l'importance que revêt « leur » cité. L'envie de faire connaître leur lieu de vie et leur culture est toujours aussi forte. La musique et le chant, vecteurs forts de leur culture, occupent un espace important dans leur vie quotidienne et accaparent leurs esprits.

Du point de vue des professionnels, il ressort de ce projet que ces jeunes peuvent être mobilisés sur des actions qui font appel à l'écrit, à la rédaction, à la concertation ... mais leurs capacités de concentration et d'écoute restent toujours un frein à tout projet.

5.4. TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire s'articule de la façon suivante :

- Le transport de la société Capdeville pour les enfants du primaire et du collège, dans le cadre des rotations financées par le Conseil Général (matin et soir). Le Centre Social a géré avec les familles, les dossiers d'inscription en lien avec le Service des Transports du Conseil Général.
- Le transport AMPG qui vient en complément du précédent pour les rotations de 11h30 et 14h pour les enfants du primaire et du collège.
- Le transport de l'IME de Capendu pour les 2 enfants qui y sont scolarisés.
- 8 familles assurent l'accompagnement de leurs enfants : cela concerne 9 enfants du primaire et 3 du collège.

Revenons sur le transport assuré par le chauffeur de l'AMPG.

Afin d'en assurer le bon fonctionnement, une réunion a été organisée par le Centre Social le 17 juin 2008, en présence du Directeur et a eu pour objet :

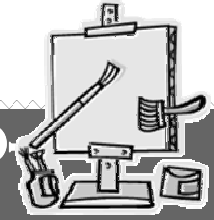
- Bilan de l'année scolaire précédente
- Point sur les paiements puisqu'une petite participation financière est demandée aux parents
- Signature du règlement pour validation des inscriptions par les parents qui étaient tous présents

15 enfants du primaire et 16 élèves du collège ont donc été inscrits.

Ce service favorise l'insertion scolaire des enfants. Il a été utilisé à 79 % pour les enfants du primaire et à 64 % par les collégiens.

Globalement, ce transport se déroule dans de bonnes conditions, mais cela nécessite de nombreuses interventions de la part des travailleurs sociaux auprès des enfants ainsi que de leurs parents.

6. LES ACTIVITES SOCIO EDUCATIVES



6.1. LE PROGRAMME DU CENTRE SOCIAL

Ces activités s'adressent aux enfants de 4 à 16 ans. Elles se déroulent au Centre Social ou à l'extérieur, les mercredis après-midi, les petites et grandes vacances.

Les objectifs de nos actions

- ↳ Apprendre la vie collective
- ↳ Favoriser la notion de loisirs
- ↳ Proposer un rythme régulier pour les enfants et les familles afin qu'ils se repèrent dans le temps et dans l'espace
- ↳ Apprendre le respect des autres
- ↳ Permettre à l'enfant de mieux se connaître afin de développer ses capacités d'initiative et de créativité
- ↳ Favoriser les échanges afin de faire émerger la demande et libérer la parole
- ↳ Développer la participation des enfants à des activités proposées par d'autres structures (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, activités du Conseil Général, activités proposées par la Mairie dans le cadre du Contrat Local Educatif)

Le programme d'animation a concerné 48 enfants de 4 à 16 ans, qui se répartissent en 3 tranches d'âge :

- Les 4-7 ans : 18
- Les 8-11 ans : 15
- Les 12-16 ans : 15

Le dispositif mis en place en juillet 2007 a été reconduit tout au long de l'année 2009. En effet, pour être en conformité avec la réglementation DDJS, les travailleurs sociaux du Centre, soutenus par la direction, ont trouvé plus judicieux de privilégier l'accompagnement des enfants vers d'autres structures d'animation et d'accueillir uniquement 6 enfants lors des animations proposées par le Centre Social, projet qui a été validé par le Conseil d'Administration de l'AMPG.

Avec une année de recul, nous pensons que ce nouveau dispositif privilégie l'écoute et le dialogue. Le travail éducatif mené est de meilleure qualité.

Durant l'année, nous avons développé l'accompagnement des enfants à des activités sur d'autres structures sans la présence des travailleurs sociaux. Un travail réel vers la mixité sociale se développe et les éducateurs mobilisent à chaque période de vacances, les familles afin que leurs enfants s'inscrivent dans cette démarche.

6.2. PROGRAMME REALISE

◇ VOLUME DES ACTIVITES REALISEES

	Nbre de ½ j d'animation		Nbre de ½ j enfants		Moyenne de participation enfants par ½ j
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
AU CENTRE SOCIAL (activités organisées par les travailleurs sociaux)	47	52			5
A L'EXTERIEUR (activités organisées par les travailleurs sociaux)	44	48			6
<i>SOUS-TOTAL</i>	91	100	490	100	
CEL (*) (les travailleurs sociaux jouent un rôle d'accompagnateur)	22	63			3
ALSH (*) (les travailleurs sociaux jouent un rôle d'accompagnateur)	12	34			3
CONSEIL GENERAL (les travailleurs sociaux jouent un rôle d'accompagnateur)	1	3			11
<i>SOUS-TOTAL</i>	35	100	111	100	
TOTAL	126	100	599	100	5

Les activités menées au Centre Social ou à l'extérieur sont réalisées par les travailleurs sociaux.

Les autres activités (CEL, ALSH, Conseil Général) sont menées par les partenaires extérieurs et les travailleurs sociaux ont uniquement un rôle d'accompagnateur.

- (*) CEL = Contrat Educatif Local
ALSH = Accueil de Loisirs sans Hébergement

◇ TYPE DES ACTIVITES REALISEES

Ateliers d'expression :	25 demi-journées enfants	soit 19,84%
Activités aquatiques :	26 demi-journées enfants	soit 20,63 %
Activités découverte :	7 demi-journées enfants	soit 5,56 %
Activités récréatives :	18 demi-journées enfants	soit 14,29 %
Activités sportives :	15 demi-journées enfants	soit 11,91 %
CEL :	22 demi-journées enfants	soit 17,46 %
ALSH :	12 demi-journées enfants	soit 9,52 %
Activités Conseil Général :	1 demi-journées enfants	soit 0,79 %
TOTAL :	126 demi-journées enfants	soit 100 %

◇ **REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE POUR LES ACTIVITES MENEES AU CENTRE SOCIAL ET A L'EXTERIEUR PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

Tranches d'âge	Nombre de ½ journées		Total
	Filles	Garçons	
4-7 ans	138	62	200
8-11 ans	138	71	209
12-16 ans	42	39	81
Total	318	172	490

◇ **REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE POUR LES ACTIVITES MENEES PAR LES PARTENAIRES**

Tranches d'âge	Nombre de ½ journées		Total
	Filles	Garçons	
4-7 ans	35	12	47
8-11 ans	33	28	61
12-16 ans	3	0	3
Total	71	40	111

◇ **ANIMATIONS DE QUARTIER**

Il s'agit d'animations s'adressant à l'ensemble de la population (petits et grands). Elles se déroulent sur la cité. Cela nous permet de constituer un plus grand groupe d'enfants et d'impliquer les parents dans l'activité (préparation, déroulement ...).

5 animations ont été menées telles que :

- Fête de quartier
- Goûter de Noël
- 2 actions « cité propre » sur l'environnement
- Jouons ensemble

avec 111 participations enfants, soit une moyenne de 22 enfants par activité et la participation active de 34 parents.

Les animations sont très appréciées tant par les adultes que par les jeunes, mais l'objectif d'avoir un groupe d'adultes qui puisse organiser ou porter l'action est loin d'être réalisable et ne pourra être envisagé que sur du long terme.

◇ **BILAN QUALITATIF DES ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES**

Le fonctionnement en animation par petits groupes de 6 enfants permet de privilégier l'écoute, le dialogue et un travail éducatif de qualité.

Afin de privilégier la mixité sociale et l'accès au droit commun, nous poursuivons notre action partenariale avec diverses structures : la structure ALSH de Lézignan, la Mairie, la MJC ... pour les activités du Contrat Educatif Local, le Conseil Général pour les activités sportives encadrées par des animateurs sportifs qualifiés.

Ces animations partenariales représentent 28 % de notre volume d'activités sur l'année contre 72 % réalisées par le Centre Social.

Nous sommes conscients que nous devons nous efforcer de développer ce partenariat et pour cela, nous menons un travail auprès de l'ensemble des familles qui ne sont pas toujours réceptives à la proposition d'animations où les travailleurs sociaux ne sont pas présents.

Notre objectif est toujours une implication des familles et elle se fait à plusieurs niveaux :

- Inscriptions mensuelles aux activités
- Présence des parents aux réunions d'information, notamment pour la période estivale
- Mobilisation des parents en tant que relais de notre démarche éducative (explication du déroulement de l'activité, problèmes de comportement)



7. DOMICILIATION

Depuis 1989, l'AMPG permet aux personnes sans domicile stable d'effectuer une élection de domicile sur le Centre Social. Pour ce public, le Centre Social réceptionne le courrier et le dépose dans les casiers correspondant aux personnes. Certaines d'entre elles nous sollicitent en permanence socio-administrative pour un soutien administratif ou pour des informations.

Une modification de la loi a eu lieu le 5 mars 2007. C'est dans ce nouveau cadre législatif que l'AMPG a demandé à la Préfecture un agrément en qualité d'organisme de domiciliation.

Par arrêté n°2009-11-2888, la Préfecture a répondu favorablement à l'AMPG en agréant l'association aux fins de recevoir les déclarations d'élection de domicile des personnes sans résidence stable se réclamant « gens du voyage d'origine tsigane ». Cet agrément, établi pour une durée de 3 ans renouvelable, doit respecter les prescriptions du cahier des charges défini par la loi du 05/03/2007.

Au 31 décembre 2009, nous comptabilisons 18 personnes inscrites.
Les personnes ne relevant pas de notre agrément, sont orientées vers le CCAS de la ville de Lézignan ou vers la MLI pour les moins de 26 ans.

x x x